

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011
DELIBERATION N°11-18

OBJET : Compte rendu de la commission des moyens.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 14,

DECIDE

D'APPROUVER par 19 voix pour et 1 abstentions le compte rendu de la commission des moyens :

- Frais d'inscription pour l'année 2011-2012 du master « Aménagement » en anglais ;
- Frais d'inscription pour l'année 2011-2012 du semestre « Mécanique » en anglais ;
- Frais d'inscription pour l'année 2011-2012 du semestre « Informatique » en anglais ;

Fait à Tours, le 8 novembre 2011

Le Président,



Loïc VAILLANT